



## Des règles pour apprendre ensemble Cycle 1

La seconde partie du projet « **MOI ET LES AUTRES** » vise à construire, avec les enfants, la notion de règles. Des règles pour vivre ensemble ? Pas vraiment, car, comme le souligne Christine Passerieux<sup>1</sup>, « *pour cela, il n'y a pas besoin d'école, la crèche éduque au vivre ensemble* » ! Des règles, donc, pour apprendre ensemble « *dans une conception dynamique du collectif comme nécessité pour entrer dans le processus par lequel c'est la confrontation à l'altérité qui va permettre le développement de sujets singuliers* »<sup>2</sup>.

C'est d'abord par les gestes professionnels de l'enseignant(e), dans toutes les activités, au quotidien, que se construisent les règles de la classe.<sup>3</sup> Et c'est sur ce vécu commun à tous les enfants que s'ancre cette nouvelle phase du projet en visant à formaliser ces règles pour les rendre explicites et pour en réguler l'application.

Aussi, ce travail ne peut-il être engagé trop tôt dans l'année : les enfants doivent en effet avoir eu le temps de percevoir « en acte » le cadre posé par l'enseignant(e) et d'en avoir ressenti la pertinence.

Alors, trois phases peuvent être conduites afin de :

- faire ressentir aux enfants **la nécessité de fixer des règles** pour pouvoir s'y référer
- **explicit**er et **formal**iser les règles de l'apprendre ensemble, dans la classe et dans l'école
- **réguler** l'application de ces règles par des « **conseils d'enfants** ».

### Des règles « écrites » ? C'est nécessaire !

Toutes les activités de la classe peuvent constituer des occasions pertinentes pour faire émerger la nécessité de règles : « gestion » des coins, travail en atelier, espace d'arts visuels, motricité, cour de récréation, sortie, trajet en bus, séance de cinéma, spectacle...

Les jeux de société apparaissent comme particulièrement porteurs pour souligner la nécessité de disposer de règles « écrites » auxquelles on peut se référer. Il est intéressant de faire remarquer aux enfants que toute règle est construite à partir du but du jeu. Ainsi, la règle n'est pas une consigne éthérée sortie de l'étrange cerveau d'un démiurge omnipotent ; elle se place au service d'un but précis qui la justifie et dont elle est l'une des conditions nécessaires pour l'atteindre.

<sup>1</sup> in « Construire le goût d'apprendre à l'école maternelle » - Chronique sociale – avril 2014

<sup>2</sup> ibid.

<sup>3</sup> On pourra utilement se référer à l'ouvrage « L'autorité à l'école, mode d'emploi » de Martine Boncourt

## Formaliser les règles de l'apprendre ensemble

Réaliser des affiches sur les « règles de vie » ne va pas constituer l'outil miracle permettant d'améliorer le climat de classe. Comme le remarque Martine Boncourt<sup>4</sup>, *« partout sur les murs des classes d'aujourd'hui, on voit s'afficher des panneaux des lois et de règles. Le procédé est à la mode (...) Il est critiqué aussi car on lui reproche son inefficacité absolue »*. En effet, croire que les enfants vont respecter à la lettre cette liste d'injonctions juste parce qu'elle est clairement exposée aux yeux de tous relève de la pensée magique. Pourquoi donc alors s'engager dans un tel projet ? Parce qu'il s'agit de permettre aux enfants de percevoir la raison pour laquelle, à l'école, il y a des règles qu'ils ont préalablement appris à intérioriser sous le regard bienveillant mais ferme de l'enseignant(e). Pourquoi des règles et pourquoi des règles différentes de celles qu'ils vivent dans le cercle familial. La réponse est simple dans son énonciation mais complexe à comprendre pour un enfant à l'école maternelle : « pour apprendre ! » Et c'est bien là l'enjeu fondamental du « devenir élève » : comprendre que ce que l'on fait à l'école et la façon dont on le fait est mu par une seule dynamique, celle des apprentissages. *À l'école comme à la maison, on joue aux petits chevaux. Mais à l'école, on joue aux petits chevaux pour construire ou entraîner des capacités dans le domaine numérique alors qu'à la maison, on joue pour partager un moment agréable avec papa et maman.*

On le sait aujourd'hui, c'est dans la perception (ou non) de l'enjeu des activités scolaires que réside l'un des obstacles majeurs à la construction d'une réelle égalité des chances dans notre système éducatif. C'est ce que souligne Jacques Bernardin<sup>5</sup> : *« [certains élèves des milieux populaires] conçoivent le travail [scolaire] comme « faire » indifférencié. Centrés sur l'effectuation de tâches parcellaires, ils ont du mal à les mettre en rapport avec les principes généraux de la discipline ou avec le contenu d'apprentissage en jeu. »* Si l'on demande à des enfants de colorier des ronds sur une fiche comportant également des triangles et des carrés, certains centreront principalement leur attention sur le coloriage ; ils essaieront de l'effectuer le plus proprement possible ou, au contraire, conscients de la difficulté (ou du peu d'intérêt) que ce geste représente pour eux, se débarrasseront le plus rapidement possible de cette tâche. D'autres s'intéresseront prioritairement à différencier les ronds des triangles et des carrés. Dans cette activité, c'est la seconde posture qui est conforme à l'objectif de l'enseignant(e). Cependant, les modalités choisies par lui vont faire obstacle à ce que tous les enfants perçoivent, au-delà de la tâche, l'enjeu de l'activité en termes d'apprentissage.

Pour les règles de la classe, il en est de même : certes, il peut être intéressant de disposer d'un affichage auquel se référer ; c'est une condition nécessaire à la régulation collective proposée dans la troisième partie de ce document (cf. « conseil d'enfants »). Cependant, formaliser les règles de la classe permet surtout de conduire une réflexion sur le but de l'école : apprendre ensemble. Certains enfants vont essayer de respecter la liste des interdits affichés sur les murs de la classe, pour faire plaisir au maître ou à la maîtresse ou bien parce que ces consignes coïncident avec ce qu'ils ont l'habitude de faire à la maison. Pour les autres, cet affichage n'aura aucun effet car il n'aura aucun sens.

---

<sup>4</sup> op. cit.

<sup>5</sup> in « Le rapport à l'école des élèves de milieux populaires » - De Boeck éditeur



Dans cet exemple, l'enfant doit « faire son travail, jouer et parler doucement, se ranger, être poli et lever le doigt ». Pourquoi ? Parce que c'est bien !

Alors, comment faire ?

Renoncer à penser que c'est la simple formalisation des règles qui permet leur meilleur respect par les enfants.

Et faire de cette formalisation

- **un outil au service du sens des activités scolaires.** Il s'agit de trier les règles de la classe (et de l'école) que les enfants ont déjà eu l'occasion de percevoir « en acte » dans une dialectique droits/devoirs centrée sur l'apprendre :

À l'école et dans la classe, j'ai <b>le droit d'apprendre.</b>	À l'école et dans la classe, j'ai <b>le devoir de permettre aux autres d'apprendre.</b>

Ce tri permet de donner du sens aux règles par rapport au but de l'école, apprendre ensemble.

L'utilisation de photographies ou de dessins permet de rendre plus lisible la formalisation de ces règles.

À noter que cette présentation doit aussi amener l'école à s'interroger sur la façon dont elle permet (ou non) à chaque enfant d'exercer réellement ce droit d'apprendre : *si l'enfant a le droit d'apprendre à faire du vélo dans la cour de récréation, cela signifie que non seulement il pourra disposer d'un vélo en bon état (et peut être plus souvent s'il ne sait pas encore en faire que s'il est déjà rompu au maniement de la bicyclette) mais qu'il trouvera des adultes disponibles pour lui montrer comment faire et l'accompagner dans ses premiers essais.*

- **une occasion de construire la notion de loi et de liberté.** Il s'agit de prendre en considération cette formule de Michel Develay : « *La classe est le lieu d'émergence de la loi, et non pas le lieu d'application des règlements.* »<sup>6</sup>.

Or qu'est-ce que la loi et en quoi est-elle une condition de l'exercice de la liberté ? Reprenons la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 :

*« Art. 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de borne que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. »*

La formalisation des règles de la classe constitue donc une formidable occasion pour faire percevoir aux enfants ce que permet la loi : *il est interdit de rouler très vite dans la cour de récréation avec les vélos ; ça m'empêche donc de faire ce que je veux ; mais ça me permet aussi d'être en sécurité et de pouvoir jouer tranquillement, sans crainte d'être renversé par quelqu'un d'autre. Autrement dit, **j'ai le droit d'apprendre à faire du vélo** : je peux en faire dans la cour de récréation, la maîtresse peut m'aider... **J'ai aussi le devoir de permettre aux autres d'apprendre** dans la cour de récréation : je ne vais pas trop vite et n'importe où pour que mes camarades soient en sécurité, je ne monopolise pas le vélo à toutes les récréations...*

## **Des conseils d'enfants**

Ce dispositif s'inspire du conseil défini en pédagogie Freinet et repris par l'OCCE<sup>7</sup>. Cependant, il s'en différencie dans la mesure où il ne s'agit pas d'un espace dont l'objet central est d'élaborer et de réguler des projets mais bien de parler de (et d'agir sur) "ce qui ne va pas bien" dans la classe, dans la cour pendant les récréations et dans l'école en général.

L'objectif est donc à la fois d'ancrer les règles de l'apprendre ensemble formalisées précédemment mais aussi d'en réguler l'application (ce qui contribue à en souligner l'importance).

La discussion est organisée à partir des situations vécues et rapportées par des enfants. Un bâton de parole permet de gérer les interventions. L'affiche des règles de l'apprendre ensemble constitue l'outil auquel les enfants se réfèrent pendant la discussion. L'enseignant(e) veille à éviter la stigmatisation d'un enfant en recentrant les débats sur la situation. Il assure la prise de notes sur une affiche mémoire de la séance.

---

<sup>6</sup> Michel Develay « Groupe Apprendre et vivre coopérativement : Pour une pédagogie coopérative » OCCE

<sup>7</sup> [http://www.occe.coop/~ad74/IMG/pdf/conseil\\_enfants\\_maternelle.pdf](http://www.occe.coop/~ad74/IMG/pdf/conseil_enfants_maternelle.pdf)

A l'occasion de la réunion de début d'année, ce dispositif est présenté aux parents. Lors de la formalisation des règles de l'apprendre ensemble, un exemplaire est collé dans le cahier de vie. Et dans ce précieux outil de communication école-famille, un compte-rendu de certaines séances du conseil d'enfants peut également être collé.

### **Et ça marche !**

Voici le bilan dressé par des enseignantes d'une école maternelle du Haut-Rhin ayant expérimenté ce dispositif :

- moins de conflits sont observés
- les règles sont connues de tous
- les élèves deviennent capables de réguler eux-mêmes des situations de plus en plus nombreuses.
- les règles de vie sont acceptées par tous parce que comprises. Elles n'apparaissent pas comme étant arbitraires.
- les élèves sont demandeurs de ces moments de débats et régulations.

### **Ressources complémentaires**

#### **Sur internet :**

Le dossier très complet « **De l'enfant à l'élève à l'école maternelle** » réalisé par Cécile LALOUX, IEN dans le Pas de Calais :

[http://www.ac-limoges.fr/ia87/IMG/pdf/devenir\\_eleve.pdf](http://www.ac-limoges.fr/ia87/IMG/pdf/devenir_eleve.pdf)

#### **C'est la faute de la télé !**

Les comportements « violents » de certains enfants sont souvent interprétés comme la conséquence logique d'une exposition de ceux-ci à des images inadaptées : tout se passerait donc comme s'ils mettaient en scène, dans la cour de récréation avec leurs camarades, ce qu'ils ont vu la veille à la télévision.

Serge Tisseron a développé un jeu, **les trois figures**, qui permet aux enfants de maternelle de prendre du recul par rapport à l'impact des images sur eux, réduit les violences scolaires et développe la tendance à faire appel à l'adulte pour résoudre les conflits.

L'activité se déroule en quatre temps :

#### **1 Premier temps : les règles et le cadre organisationnel du jeu de rôle**

Trois règles pour le jeu sont formulées par l'enseignant :

- *On fait comme au théâtre. Cela veut dire qu'on fait semblant de se frapper, de s'embrasser ou de se battre, mais on ne se fait jamais mal et on évite de se toucher.*
- *Comme au théâtre encore, on peut faire semblant d'être une fille quand on est un garçon et on peut faire semblant d'être un garçon quand on est une fille.*
- *Chaque enfant qui entre dans le jeu accepte la règle de jouer successivement tous les rôles dans chacune des saynètes.*

Il sera important de redire ces règles avant chaque séance. Quand les enfants auront fait deux ou trois séances, l'enseignant leur demandera de les reformuler eux-mêmes.

Le jeu ne doit porter que sur les contes et récits rencontrés ou les images vues par les enfants et qui les ont marquées pour éviter la mise en scène d'une situation familiale ou d'une situation personnelle.

Seuls quelques enfants jouent à chaque fois (trois à cinq). L'enseignant ne force jamais un enfant, ne donne aucune interprétation sur la présentation des enfants et félicite à chaque fois les enfants de ce qu'ils ont fait.

Un enfant peut ne jamais participer à un jeu, mais il en est quand même bénéficiaire en tant que spectateur. Pendant le jeu, il y a des moments d'angoisse et des moments de plaisir.

## **2 Deuxième temps : choix du scénario**

Deux possibilités s'offrent à la classe :

- Les enfants sont invités à évoquer des situations qui les ont marqués ont vues à la télévision ou bien dont ils ont entendu parler.  
Il est très probable que la plupart des scènes qui seront évoquées par les jeunes enfants concerneront des violences physiques vues sur le petit écran. Tout n'est cependant pas jouable.
- Les enfants évoquent un récit découvert dans des livres ou sont invités à revenir sur un conte qu'ils ont rencontré et travaillé en classe (le petit chaperon rouge par exemple)  
Il s'agit d'un temps qui favorise l'expression orale et la socialisation, chacun étant invité à prendre la parole à tour de rôle et encouragé à rebondir sur les propos des autres enfants. Ainsi la classe va choisir et se construire un petit scénario pour le jeu de rôle.

Dans la mesure où il leur est demandé de partir des images qui les ont impressionnés, il n'est pas étonnant que ce soit les émotions qu'ils y ont éprouvé qui soient au premier plan. Les images racontées ne sont là que pour se familiariser avec elles et les apprivoiser. En revanche, une fois posé le scénario proposé au jeu, il est essentiel de s'y tenir, et que tous les enfants qui le jouent d'abord avec le rôle qu'ils se sont choisi acceptent de le rejouer ensuite de la même façon en permutant leur rôle.

La séquence du jeu une fois construite verbalement par les enfants, l'enseignant, pendant le jeu, leur rappellera de s'y tenir aussi souvent que nécessaire. Cela oblige chacun à en mémoriser le scénario, mais évite le risque qu'un enfant change de place sans changer de rôle. (Par exemple, l'enfant Jules serait d'abord, au premier tour, le loup qui « mange » le petit chaperon rouge, puis au second tour, après changement des places, le chasseur qui « tue » le loup, évitant ainsi d'endosser le rôle de victime).

## **3. Troisième temps : le jeu proprement dit**

Les enfants volontaires sont d'abord invités à jouer la scène telle qu'elle a été définie dans le temps précédent. Dans un premier temps, ils jouent le rôle de leur choix, puis ils rejoueront en changeant de rôle jusqu'à ce qu'ils les aient tous effectués.

C'est dans le changement des places que s'expérimente pour l'enfant la possibilité de pouvoir se percevoir à la fois comme victime, agresseur ou sauveur, et de développer une sensibilité à des postures qu'il redoutait jusque-là dans sa vie, ou qui ne lui étaient pas psychologiquement accessibles.

## **4. Quatrième temps : retour réflexif**

Les enfants sont invités à dire quelques mots sur ce qu'ils ont mis en scène et le plaisir ou les difficultés qu'ils ont rencontrés. Toute interprétation, et même tout commentaire, de l'enseignant portant sur la facilité ou la difficulté d'un enfant à jouer tel ou tel rôle est évidemment exclu de ces activités. Ce temps privilégie à nouveau l'expression orale et la sociabilité.

## **Une vidéo de présentation de cette situation :**

<http://www.yapaka.be/video/video-de-presentation-le-jeu-des-trois-figures>